

EDITORIAL

La réalisation d'un puits dans un village africain est souvent associée dans l'imaginaire collectif, à l'idée que l'on se fait du projet de coopération « type ». Comme tout cliché, elle véhicule l'image rassurante du projet « simple », adapté « au besoin des populations ».

Les enjeux autour de l'hydraulique villageoise vont cependant bien au delà de cette apparente simplicité. Ressource rare dans certains pays, l'eau peut être objet de pouvoir donc source de conflits, parfois violents, entre communautés.

Par ailleurs, dans un contexte plus apaisé, les projets de construction de puits, de micro-barrage ou de diguette sont souvent envisagés sous l'angle de l'acquisition d'un bien d'intérêt collectif. Pourtant, les politiques de décentralisation en œuvre, doivent plutôt nous conduire à les appréhender comme la mise en place d'un véritable service public local. Cette approche nous interroge alors sur la propriété de l'ouvrage, son mode de gestion et d'entretien et sur les modalités d'accès à ce service.

De l'eau pour qui et pour quoi faire ? C'est le thème autour duquel vous serez conviés à débattre lors de notre prochaine réunion thématique, prévue fin avril, aux côtés d'organisations comme Eau Vive et Hydraulique sans Frontières.

Corinne Lajarge

LA PAROLE AUX ACTEURS :

Eau Vive Valence : Appuyer l'émergence de la maîtrise d'ouvrage villageoise en matière d'hydraulique

Pour l'administration et les professionnels, le maître d'ouvrage représente la personne – physique ou morale – qui fait construire ou exécuter des travaux. Au Sahel, la reconnaissance des communautés villageoises comme maîtres d'ouvrage de leurs propres projets hydrauliques est encore à poursuivre. Car de nombreux obstacles : techniques, juridiques et financiers ralentissent encore cette reconnaissance dans un certain nombre de projets ou programmes :

- des obstacles techniques : la préparation (études hydrogéologiques, cahiers de prescriptions techniques,...) et la mise en œuvre des travaux de puits et forages demandent une technicité qui écarte souvent le village de cette phase d'étude préalable ;
- des obstacles juridiques : la mise en place progressive des structures décentralisées (Communes rurales) facilitera l'appropriation par ces collectivités locales de leurs propres projets et des infrastructures réalisées ; à l'heure actuelle, les communautés villageoises ne disposent pas encore de cette reconnaissance juridique, ni de titre de propriété sur les biens collectifs ;
- des obstacles financiers : les bailleurs de fonds apportent la plus grande partie des financements, et les communautés villageoises sont qualifiées de « bénéficiaires » ; et très souvent le centre de décision (et de maîtrise d'ouvrage) est celui de la source de financement.

L'appui à la maîtrise d'ouvrage est fondé sur la reconnaissance de l'initiative et de la responsabilité des communautés villageoises. La structure d'appui peut être une association de solidarité internationale, un organisme de coopération, ou toute structure de partenariat ou de maîtrise d'œuvre locale engagée avec la communauté villageoise.

L'appui à la maîtrise d'ouvrage en matière d'hydraulique consiste à conseiller et accompagner la communauté villageoise dans les différentes étapes de la réalisation de l'ouvrage (puits, forage, mini-adduction d'eau potable, etc.) :

- la réalisation du bilan d'eau : identifier les besoins et les ressources en eau du village ;
- la relation et l'échange d'informations avec les Services techniques et l'Autorité administrative ;
- le choix du type d'ouvrage et l'élaboration du cahier des charges ;

- le choix d'un partenaire technique de travaux : lancement d'un appel d'offre restreint, examen de l'offre technique et financière et sélection de l'offre ;
- l'élaboration du contrat associant la communauté villageoise, l'entreprise de travaux et le partenaire de financement ;
- le suivi des paiements et des rapports d'avancements techniques et financiers ;
- le contrôle des travaux, que l'on pourra confier à un contrôleur indépendant ;
- la réception provisoire puis définitive de l'ouvrage.

L'appui à la maîtrise d'ouvrage place la communauté villageoise au centre de l'action : de la demande initiale à la gestion de l'ouvrage, en passant par sa réalisation.

Contact : Christian Houdus - Eau Vive, 15 rue Paul Bert, 26000 Valence - Tel. 04 75 81 56 53
Siège Eau Vive : 4 rue Victor Beausse, 93100 Montreuil - Tel. 01 41 58 50 50

LES ACTIVITES DU RESEAU

■ VIE DE L'EQUIPE

Un nouveau numéro de téléphone pour RESACOOOP : 04 72 77 87 67

Début janvier 2002, vous avez sans doute découvert avec surprise que le numéro de téléphone de RESACOOOP avait changé. En effet, nous avons bénéficié d'un raccordement au nouveau standard du CIEDEL et disposons maintenant de quatre lignes téléphoniques et de nouveaux services de communication, ce qui devrait faciliter vos contacts avec notre équipe technique.

■ REUNIONS

Réunions thématiques

- Notre prochain rendez-vous trimestriel aura lieu fin avril et sera l'occasion pour vous d'échanger expériences et pratiques en matière de coopération dans le domaine de la gestion de l'eau en milieu rural. En préparation à cette réunion, une enquête sera réalisée auprès des acteurs de Rhône-Alpes qui développent des projets sur ce thème afin de mieux cerner leurs acquis et préoccupations. Nous les remercions par avance du temps qu'ils voudront bien consacrer pour répondre à cette enquête.

Début avril, vous recevrez une invitation qui précisera la date et le lieu de cette prochaine réunion.

Contact : Corinne Lajarge, 04 72 77 87 67

- Les comptes-rendus des réunions « Evaluation » et « Coopération avec les Balkans » sont en cours de finalisation et sortiront dans le courant du mois de mars. Comme de coutume, les documents « papier » seront envoyés aux seuls participants mais les comptes-rendus seront consultables sur le site RESACOOOP, à la rubrique « Réunions/groupes de travail ».

■ FORMATIONS RESACOOOP

Vous avez reçu début février le programme de nos formations pour le premier semestre 2002 et vous êtes déjà nombreux à vous être inscrits. Quelques erreurs se sont malencontreusement glissées dans le texte de la formation : « Concevoir un micro-projet de solidarité internationale » concernant la date et les tarifs. Cette formation a lieu jeudi 14 mars (et non 4 mars) et les tarifs sont les suivants : **30 €** pour les individuels et **50 €** pour les structures (repas libre).

Vous retrouverez le programme des formations RESACOOOP en **dernière page** de cette Lettre.

Contact : Isabelle Taine, 04 72 77 87 67

■ BASE DE DONNEES

Vous êtes de plus en plus nombreux, en Rhône-Alpes et ailleurs, à consulter notre base de données, via la rubrique « Actions de coopération » du site RESACOOOP. Pour qu'elle soit réellement utile, cette base de données nécessite d'être régulièrement mise à jour et votre participation est indispensable, en particulier par la communication d'informations sur vos nouveaux projets. Afin de vous faciliter la tâche, nous allons prochainement mettre en ligne, sur le site RESACOOOP, un service « d'auto-mise à jour ». Ce service vous permettra de corriger vous-même d'éventuelles erreurs dans la description de votre organisation et de vos projets, mais aussi de nous communiquer vos nouvelles réalisations. Un mode d'emploi détaillé ainsi qu'un code d'accès vous sera envoyé prochainement afin de vous indiquer la marche à suivre. Rendez-vous donc très bientôt sur www.resacooop.org.

DANS LES AUTRES REGIONS

- Auvergne : un nouveau dispositif d'appui voit le jour

Depuis fin 2001, les acteurs de la coopération de la région Auvergne bénéficient à leur tour d'un dispositif de concertation et d'appui : le CERACOOOP (Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération internationale en Auvergne). Constitué sous la forme d'une association loi 1901 qui regroupe des collectivités locales, des associations, ONG et établissements publics des 4 départements d'Auvergne, le CERACOOOP entend promouvoir la coopération internationale avec les pays en développement et en transition auprès des organisations auvergnates. Une première initiative en la matière : l'organisation des Premières Rencontres de la Coopération internationale en Auvergne, le 26 janvier 2002, auxquelles RESACOOOP a activement participé. Contact : Anne-Caroline Roux, Conseil général du Puy-de-Dôme, 24 rue Saint-Esprit, 63033 Clermont-Ferrand cedex 1 – Tél : 04 73 42 71 00 / Fax : 04 73 42 23 52 / e-mail : anne-caroline.roux@cg63.fr

- Basse-Normandie : 2° Rencontres des réseaux régionaux

Les 26 et 27 février 2002, ont eu lieu à Caen, à l'invitation de Horizons Solidaires (l'équivalent de RESACOOOP en Basse-Normandie), les 2° Rencontres des dispositifs régionaux de concertation et d'appui aux acteurs de la coopération et de la solidarité internationale. Prolongeant la première réunion qui s'était tenue à Lyon en avril 2000, ces Rencontres étaient élargies à d'autres réseaux locaux ou nationaux, ainsi qu'aux représentants du Ministère des Affaires étrangères et d'institutions actives dans le champ de la coopération décentralisée. Ces deux journées ont permis d'accueillir les animateurs de nouveaux dispositifs (CERACOOOP en Auvergne, CENTRAIDER en région Centre, etc.) et de faire le point sur plusieurs thèmes de préoccupations communs aux différents dispositifs comme l'accueil des jeunes et l'implication des élus dans les actions de coopération décentralisée. L'ensemble des travaux de ces Rencontres seront publiés dans un numéro spécial des Cahiers thématiques de Horizons Solidaires.

Contact : Sandra Baude, Horizons Solidaires, c/o CITIM, 38 quai Hamelin, 14000 Caen – Tél./Fax : 02 31 84 39 09 / e-mail : horizons.solidaires@wanadoo.fr

ACTUALITE INSTITUTIONNELLE

■ EN REGION

Région Rhône-Alpes

Dans le cadre de ses actions d'appui à la coopération décentralisée, la Région organise du 8 au 16 mars 2002 la première opération « Maires au Mali ». Initiée dans le but de favoriser le partenariat entre communes du Nord Mali et communes de Rhône-Alpes, cette mission sera réalisée dans la région de Tombouctou, région avec laquelle la Région Rhône-Alpes entretient des relations de coopération depuis plus de 15 ans. Ce sera l'occasion pour les participants - dont 6 maires de Rhône-Alpes - de rencontrer leurs homologues maliens et d'échanger avec eux. Avec déjà un second rendez-vous de pris : l'accueil en Rhône-Alpes des maires du Nord Mali.

SGAR : Panorama des dossiers financés en 2001

Le Secrétariat général aux Affaires régionales a en charge la gestion, au plan local, des crédits déconcentrés de coopération décentralisée du Ministère des Affaires Etrangères. Ceux-ci permettent aux collectivités locales de Rhône-Alpes dont les projets ne s'inscrivent dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire de solliciter un

cofinancement de l'Etat. Dotés d'un peu plus de 305 000 Euros, ces crédits ont permis de cofinancer en 2001 14 collectivités locales rhonalpines, présentant 18 projets. Parmi ceux-ci, 8 projets sont situés en Afrique, 6 dans les Pays d'Europe centrale et orientale, 4 en Amérique du Sud. Les domaines de coopération les plus représentés ont trait à la formation et à l'appui au développement local (urbain et rural).

Lancement du GIP RESACOOOP

A l'invitation de M. Besson, Préfet de la Région Rhône-Alpes, et de M. Cornillet, vice-président de la Région Rhône-Alpes, s'est tenue le 31 janvier 2002 à Lyon, une réunion de présentation du futur Groupement d'Intérêt Public (GIP) RESACOOOP. Un des objectifs de cette séance était de pouvoir informer précisément les représentants des organisations invitées et de lancer la procédure administrative de constitution du GIP. Une information plus complète vous sera donnée dans le prochain numéro de la Lettre de Résacoop.

■ AU PLAN NATIONAL

Création d'une délégation à l'action humanitaire au sein du Ministère des Affaires étrangères (MAE)

Le décret portant création d'une délégation à l'action humanitaire au sein du MAE est paru le 9 janvier 2002 au Journal officiel. Elle remplace en les intégrant dans un même ensemble : le Service d'action humanitaire, créé en 1991, et la cellule d'urgence, créée en 1985.

La Délégation sera composée de 2 sous-directions, l'une chargée d'élaborer la politique du Gouvernement en matière d'action humanitaire et l'autre chargée des opérations humanitaires. Elle assurera la cohérence de l'action des administrations de l'Etat ; elle veillera à la concertation avec les collectivités locales et tous les acteurs privés ou associatifs, et agira en coordination avec les agences et les organisations internationales.

Cette réforme, qui s'inscrit dans le cadre de la rénovation du dispositif de gestion des crises décidée par le Premier Ministre, et qui est conduite par le Ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine, et le Ministre de la Coopération en charge de l'action humanitaire, Charles Josselin, doit permettre de mieux anticiper et adapter la réponse humanitaire de la France aux besoins des populations. Elle favorisera une meilleure prise en compte de la multiplicité croissante des acteurs de terrain (ONG, entreprises...) dans le respect du rôle de chacun et, surtout, en vue d'une meilleure efficacité.

Financements du Ministère des Affaires étrangères : dates de dépôts des dossiers

- Cofinancement ONG

Suite, notamment, aux difficultés rencontrées pour le financement de projets sur titre IV* (couvrant les projets annuels et les projets hors Zone de solidarité prioritaire), la MCNG (Mission pour la Coopération non gouvernementale) souhaite désormais définir des priorités géographiques et thématiques qui donneront un cadre aux possibilités de financement et devraient aboutir, après concertation avec les acteurs de la coopération, à la définition de nouvelles modalités dans la sélection des projets.

Durant cette "phase de transition", la MCNG conservera le dispositif d'examen des projets par comité de pilotage. Le calendrier prévu pour 2002 est donc le suivant :

Date limite de dépôt des dossiers	Date du comité de pilotage
15 mars 2002	21 juin 2002
10 mai 2002	20 septembre 2002

Ces dates sont impératives mais elles ne garantissent pas que le dossier déposé avant la date limite de dépôt sera obligatoirement présenté au comité de pilotage correspondant. La présentation des dossiers en comité varie également en fonction du volume de dossiers reçus.

- Dotations des solidarités Nord-Sud

En 2002, deux sessions d'attribution des Dotations des solidarités Nord-Sud auront lieu. Les dates limite de dépôt des dossiers sont les **15 avril 2002** et **1er septembre 2002**.

Bureau de la Coopération décentralisée

L'interlocuteur des collectivités locales de Rhône-Alpes au Bureau de la Coopération décentralisée du Ministère des Affaires étrangères a changé. Le nouveau chargé de mission est M. Pasquin CRISTOFARI et il peut être joint au numéro suivant : 01 53 69 35 15.

■ AU PLAN EUROPEEN

Programme URB-AL – 2° phase - réseaux thématiques de coopération entre collectivités locales latino-américaines et européennes dans le domaine urbain

Objectif : attribution de la coordination de six nouveaux réseaux thématiques à six collectivités locales distinctes, latinoaméricaines et européennes, sur les thèmes suivants : financement local et budget participatif, lutte contre la pauvreté urbaine, logement dans la ville, promotion des femmes dans les instances de décision locales, ville et société de l'information, sécurité citoyenne dans la ville.

Coordinateurs des réseaux éligibles : collectivités locales, notamment les villes et les agglomérations urbaines mais aussi les provinces et les régions de l'Union européenne et des pays partenaires d'Amérique latine

Date limite de dépôt : 15/06/2002, 16h.

Pour obtenir le guide, le formulaire de demande et les lignes directrices, consulter Internet aux adresses suivantes : <http://www.urb-al.com> et http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_en.htm

Contact télécopie : (32-2) 299 36 22 - référence : EuropeAid/113112/C/G.

Programme URB-AL – 2° phase - projets communs de coopération entre collectivités locales latino-américaines et européennes dans le domaine urbain

Objectif : attribution de la coordination de projets communs.

Coordinateurs éligibles : collectivités locales, notamment les villes et les agglomérations urbaines mais aussi les provinces et les régions de l'Union européenne et des pays partenaires d'Amérique latine.

Dates limites de dépôt : 30/04* et 31/10, 16h pour les années 2002, 2003 et 2004 (*en 2002, 15/06 pour certains types de projets).

Pour obtenir le guide, le formulaire de demande et les lignes directrices, consulter Internet aux adresses suivantes : <http://www.urb-al.com> et http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_en.htm.

Contact télécopie : (32-2) 299 36 22 - référence : EuropeAid/113113/C/G.

Programme URBS pour l'Asie - coopération dans le domaine de l'aménagement urbain entre collectivités locales européennes et d'Asie du Sud et du Sud-Est

Domaines éligibles : gestion urbaine, développement socio-économique urbain, environnement urbain et infrastructures sociales urbaines.

Projets éligibles : études, projets de développement, projets d'échange d'informations.

Porteurs de projets potentiels : autorités locales de l'Union européenne ou d'un pays asiatique éligible.

Dates limites de réception : 20/03/02, 16h et 02/09/02, 16h.

Pour obtenir le formulaire de candidature et le guide pratique, consulter Internet à l'une des adresses suivantes :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_en.htm ou

http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-urbs/index_en.htm

Contact : europeaid-asia-urbs@cec.eu.int - référence Europeaid/113167/C/G.

Mécanisme TACIS de coopération transfrontalière en faveur des petits projets et le mécanisme de financement de micro-projets

Porteurs de projets potentiels : autorités régionales et locales, y compris associations d'autorités régionales et locales ou entités étroitement associées et/ou contrôlées par une autorité régionale ou locale, des zones éligibles des nouveaux Etats indépendants (régions de coopération transfrontalière de Russie, de Biélorussie, d'Ukraine et de Moldavie), des pays d'Europe centrale et orientale et de l'Union européenne (régions frontalières des premières zones citées). En outre, d'autres partenaires originaires de l'Union européenne (et non frontaliers de ces zones) peuvent participer à des projets.

Dates limites de dépôt :

- pour le mécanisme en faveur des petits projets : 22/03/02, 16h (! nouvelle date limite suite à rectificatif)

- pour le mécanisme de financement de micro-projets : soumission à tout moment.

Pour obtenir un formulaire-type de candidature ainsi que le « guide à l'usage des candidats », consulter Internet à l'adresse suivante : http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_en.htm

Contact : Muriel.Cottave-Claudet@cec.eu.int - référence : Europeaid/112954/C/G/Multi

Programme d'appui aux manifestations culturelles ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) en Europe (PAMCE) lancé par le Fonds européen de développement.

Objet : financement de la présentation d'artistes, d'auteurs, de créateurs et d'œuvres des pays ACP dans les Etats membres de l'Union européenne.

Porteurs de projets potentiels : organisateurs européens de manifestations culturelles (à but non lucratif).

Date limite de réception : 21/03/2002, 12h pour les manifestations débutant au plus tôt le 01/07/2002.

Pour obtenir le guide et un formulaire de candidature, consulter Internet à l'adresse suivante : http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_en.htm

Contact : Claudine.Delvoye@cec.eu.int

Actions de sensibilisation de l'opinion publique européenne aux questions de développement (Cofinancement ONG)

Date limite de réception : 18/03/02, 16h (ligne budgétaire B7-6000)

Pour obtenir les « lignes directrices ainsi que le formulaire de demande, consulter Internet à l'adresse suivante : http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_en.htm

Contact : lidia.rodriguez-martinez@cec.eu.int - référence Europeaid/113004/C/G/multi.

Actions dans les pays en voie de développement (PVD) – ligne budgétaire B7-6000

Les actions éligibles (projets spécifiques et donations globales) doivent avoir comme objectif : la réduction de la pauvreté par l'octroi aux populations défavorisées des pays en développement d'un soutien qui vise à répondre à leurs besoins fondamentaux, à améliorer leurs conditions de vie et à renforcer leur capacité de développement endogène. Elles doivent être basées sur une initiative des partenaires locaux dans ces pays et relever d'un des domaines prioritaires suivants :

- l'appui aux processus de développement social, humain et économique durable,
- l'appui institutionnel et le développement des capacités des structures de développement locales, notamment les organisations partenaires dans les pays en développement.

Dates limites de réception :

- pour les projets : 15/04/02, 16h,
- pour les donations globales : 29/04/02, 16h.

Pour obtenir les « lignes directrices ainsi que le formulaire de demande, consulter Internet à l'adresse suivante : http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_en.htm

Contact : lidia.rodriguez-martinez@cec.eu.int - référence Europeaid/113172/C/G.

Appel à propositions général 2002 dans le domaine de l'environnement

Domaines concernés : changement climatique, affaires internationales, commerce et environnement, **développement et environnement**, communication et société civile, application du droit communautaire, développement durable et instruments politiques

Date limite de dépôt : 30/04/2002.

Pour obtenir la documentation relative à cet appel, consulter Internet à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/environment/funding/general/call2002_fr.htm

Programme TACIS de partenariat – Nouveaux Etats indépendants et Mongolie

Programme IBPP pour la création d'institutions – soutien à la société civile et aux initiatives locales.

Objectifs : soutenir d'une part, le processus de création d'institutions afin d'assurer une transition réussie vers l'économie de marché, et d'autre part, les efforts de renforcement de la démocratie et de la société civile et l'instauration de l'Etat de droit dans les Nouveaux Etats indépendants et en Mongolie (pays TACIS).

Porteurs de projets potentiels : organisations non gouvernementales, autorités régionales et locales et organisations professionnelles à but non lucratif de l'Union européenne et des pays TACIS.

Date limite de réception : 08/04/02.

Pour obtenir le formulaire de demande et le « guide à l'usage des candidats », consulter Internet à l'adresse suivante : http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_en.htm

Contact : fabrizio.moroni@cec.eu.int - référence Europeaid/113150/C/G/Multi.

Soutien aux actions en faveur des jumelages de villes - 2002

Objectifs : soutien aux manifestations et aux actions qui contribuent au rapprochement des peuples et au renforcement de la conscience européenne, tels que les échanges entre citoyens de villes et de communes jumelées, les conférences à thèmes européens liés aux jumelages et les séminaires de formation et d'information de responsables de jumelages.

Porteurs de projets potentiels : villes, communes, associations de collectivités territoriales et de pouvoirs locaux des Etats membres de l'Union européenne, des pays d'Europe centrale et orientale, de Chypre, de Malte, des Républiques baltes et de la Turquie.

Dates limites de dépôt :

- 01/04/02 pour les actions commençant entre le 1er juin et le 31 juillet 2002,
- 31/05/02 pour les actions commençant entre le 1er août et le 31 octobre 2002,
- 30/08/02 pour les actions commençant entre le 1er novembre et le 31 décembre 2002.

Pour obtenir un formulaire de candidature et le guide à l'intention des demandeurs, contacter la Commission européenne, DG Education et Culture, Direction « Jeunesse, société civile, communication », Unité « Visites, stages, partenariats avec la société civile », Service « Jumelages de villes », VM-2 4/35, Rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles ou consulter Internet à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/towntwin/index_fr.html

Contact : Jumelages@cec.eu.int / Tél : (32-2) 295 26 85 (de 9H30 à 12H30) / Fax : (32-2) 296 23 89.

■ AU PLAN INTERNATIONAL

Banque Asiatique de Développement (BasD) : Ouverture d'un Centre pour les ONG

En février 2001, la Banque asiatique de développement (BasD) a mis en place un nouveau service : le Centre des ONG, afin de renforcer sa coopération avec la société civile et de mieux intégrer l'expérience et les connaissances des ONG dans les opérations de la Banque. Doté d'une petite équipe de 4 personnes et basé au siège de la Banque à Manille (Philippines), le Centre devrait permettre d'améliorer l'efficacité, la durabilité et la qualité des prestations que la Banque fournit aux pays en développement asiatiques.

Contact : Robert Dobias, Tél (632) 632-5337, Email rdobias@adb.org, Site Web <http://www.adb.org/NGOs>

AGENDA

Vendredi 22 mars à Lyon : Quelle santé, quelle médecine en Roumanie ?

Seul bimensuel d'actualité roumaine en langue française, « La Roumanie au Quotidien » s'efforce depuis 1998 d'être fidèle aux deux idées force de sa ligne éditoriale : l'actualité roumaine vue et vécue par les Roumains et « des faits, rien que des faits ». En janvier 2002, elle a publié un numéro hors série consacré au système de santé roumain et intitulé : « *Regards sur les système de santé roumain* » (prix : 7,6 €), lequel a d'ailleurs été salué par les professionnels concernés pour son utilité et sa pertinence.

Dans la suite logique de l'important travail réalisé par l'équipe de « La Roumanie au Quotidien » sur cette thématique, est organisée à Lyon, le 22 mars 2002, une soirée débat qui permettra d'approfondir les questions que vous vous posez encore. Elle aura lieu à l'IFSI (Centre Hospitalier St Joseph – St Luc) et permettra d'accueillir et d'écouter plusieurs personnalités roumaines : Mme Daniela Bartos, Ministre de la Santé et de la Famille, M. Ovilu Gherman, Ministre plénipotentiaire et Ambassadeur de Roumanie en France, M. Vasile Popovici, Consul Général à Marseille, et M. Adrian Moraru, vice-Président du Conseil de l'Ordre des médecins de Brasov.

Contact : La Roumanie au Quotidien, 75 rue de la Pierre, 69310 Pierre Bénite – Tel : 06 08 89 29 02 - Fax : 04 72 39 19 30 – Email : roumanie.quotidien@wanadoo.fr - Site Web : www.roumanie-quotidien.org

La troupe d'artistes burkinabè SAABA en Rhône-Alpes en octobre 2002

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de sa coopération avec la ville de Boura au Burkina Faso, le Comité Limonest-Boura organise du 4 au 6 octobre 2002 une manifestation festive et culturelle. Sera, entre autres, au programme la troupe SAABA composée de 9 artistes, âgés de 15 à 30 ans, et qui sont tout à la fois musiciens, danseurs, conteurs.

Afin « d'amortir » leur voyage, appel est lancé à toutes les organisations, écoles, collèges et lycées de Rhône-Alpes qui seraient intéressés par la venue de cette troupe en France. SAABA propose en effet des prestations diverses, s'adressant à tous publics : animations scolaires (découverte de l'Afrique, proverbes, mimes, initiation aux rythmes), spectacles divers, stages de danse et de percussions, ateliers de contes...

Pour plus d'informations, contacter : Association Lafi-Bala, Antoine Porte, LFA La Frondaie, BP 47 – 34172 Castelnau Le Lez cedex – Tel : 04 67 79 27 67/ Fax : 04 99 58 36 59

BLOC NOTES

H.S.F. : Partenariats pour l'Eau

Hydraulique Sans Frontières (HSF) s'est définie comme Association technique pour le Développement solidaire en Hydraulique. Composée d'experts seniors en équipes binômes avec de jeunes ingénieurs et techniciens, elle se met au service des populations défavorisées en ayant le souci constant de leur émancipation aussi bien technique qu'humaine. D'où un travail de formation et de transfert de technologie qui respecte les cultures et les personnalités de nos partenaires, en partant si possible de leurs propres connaissances et expériences.

Cet objectif n'est possible que si nous travaillons en équipe avec des porteurs de projets : associations qui travaillent depuis de nombreuses années sur le terrain et qui gardent la responsabilité des projets alors qu'HSF n'intervient que comme ingénieur-conseil. Notre vocation et ambition finale est d'assurer la qualité d'ensemble de chaque étude et réalisation, tout en étant conscient qu'aucun choix technique n'est neutre, et en même temps passer progressivement le relais pour que nos partenaires prennent en main leur propre avenir.

Depuis 1990, c'est ce que nous essayons de faire dans plus de 20 pays.

Naturellement, participer aux études de barrages ou de petites centrales hydrauliques au Burkina ou au Congo est un autre métier que de tirer des km de tuyaux d'eau potable dans les montagnes du Honduras ou les hauts plateaux d'Afrique du sud. Mais c'est toujours le même esprit de coopération fraternelle qui anime chacun de ces projets.

Contact : Brice Wong,

Le Département Orientation et Prestations de Bioforce

A travers son Département Orientation et Prestations, Bioforce développe depuis plusieurs années une activité d'appui-conseil à la réalisation de projets, micro-projets et chantiers de solidarité internationale. Soucieux d'inscrire son appui dans une démarche constructive et sur du long terme, Bioforce met à votre disposition sa structure afin de faciliter le travail en réseau des différents partenaires intervenant dans la réalisation de ces projets.

Vous êtes un organisme de formation, une entreprise d'insertion, une entreprise ayant des chantiers dans des pays en développement, un service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, une association en lien avec des jeunes en insertion, un groupe de jeunes porteurs de projets, une association locale souhaitant accueillir des jeunes dans le cadre d'un chantier à vocation humanitaire, une mairie, Bioforce peut servir de relais, de conseils, de facilitateur, de lieu de formation, d'expertise.

Contact : Magali Benoit de Coignac, Bioforce, 44 Bd Lénine, 69694 Vénissieux cedex, tel 04 72 89 31 52 – orientation@bioforce.asso.fr - www.bioforce.asso.fr

Un plan Marshall pour l'Afrique

Depuis plus d'un an, le Réseau Afric-Partners, basé à Lyon, travaille sur l'élaboration d'un plan de relance économique pour l'Afrique, intitulé « Plan Marshall pour l'Afrique ». Se référant au plan de reconstruction européenne initié en 1947 par l'administration américaine, ce plan repose entre autres sur le principe de la reconversion de l'aide publique au développement qui, selon son initiateur Abdoulaye Kanté, devrait être redirigée vers la mise en place d'infrastructures et de programmes qui contribuent à l'épanouissement d'un secteur privé africain, dans le cadre de partenariats industriels Nord/Sud, impliquant des PME/PMI.

Afin de promouvoir ce plan, une pétition a été lancée en septembre 2001 (consultable sur le site Mbolo.com, rubrique Forum Chat) et le Réseau Afric-Partners espère vivement que sa proposition alimentera les réflexions

qui seront engagées du 18 au 22 mars à Monterrey (Mexique), lors de la Conférence internationale sur le financement du Développement.

Contact : M. Abdoulaye Kanté, Directeur, Réseau AFRIC-PARTNERS, 40 rue de Gerland, 69007 Lyon - Tél : 04 72 73 42 76 / Fax : 04 72 73 43 87 - E-mail : afric-partners@wanadoo.fr - Site : www.afric-partners.com

Point Afrique : des places d'avions à des prix à nouveau abordables

La disparition de la Sabena et d'Air Afrique a porté un coup sévère aux voyageurs en provenance ou à destination du Burkina Faso. En décembre dernier, impossible de trouver une place d'avion à moins de 6700 F !

Point Afrique ne pouvait accepter davantage que la destination Ouagadougou devienne inaccessible, tant sur le plan du nombre de sièges offerts que sur l'inflation des prix qui en résultait. L'agence a très vite réagi, et dès fin janvier, lançait un nouveau vol Paris-Marseille-Ouagadougou (A/R), pour moins de 3 500 FRF A/R au départ de Paris. Pour le Mali, des vols supplémentaires ont été mis en place dans le cadre de la Coupe Africaine des Nations.

Pour plus de renseignements : Point Afrique, 11 rue Pache, 75011 Paris – www.point-afrique.com

« De l'Afrique au Blues » : le CD du concert est sorti !

Dans le cadre du Festival Solidaire de l'Ardèche, un concert interculturel avait eu lieu à Privas en novembre dernier ; le CD est maintenant disponible au prix de 16 €. La vente du disque permettra de financer des projets avec l'Afrique.

Contact : Bernard Platz, Association socio-éducative du Lycée V. d'Indy, BP 628, 07006 Privas – Tel 06 22 51 16 74 – Email : Bplatz@aol.com

Lycée Marc Seguin de Vénissieux : une classe de BAC Pro. Maintenance propose du bénévolat pour les associations

Dans le cadre d'un projet mené sur deux années scolaires, une classe de BAC professionnel maintenance du Lycée Marc Seguin propose de réaliser bénévolement divers travaux de maintenance industrielle pour des associations de la région. Les élèves, âgés de 18 à 20 ans et titulaires d'un BEP Maintenance, mettront leur compétence à votre disposition pour réparer et entretenir toutes machines-outils et systèmes automatisés industriels.

Contact : Lycée Marc Seguin, Mme Raynal ou M. Bekri, 20 Bd Marcel Sembat, 69200 Vénissieux – Tel : 04 78 78 50 00 – Fax : 04 78 78 50 01.

FORMATIONS

Espace associatif du Rhône

Les stages proposés s'équilibrent entre des formations très techniques et d'autres plus axées sur la dynamique de groupe et la communication.

- Formation comptable : maîtriser la comptabilité des associations
- Formations juridiques : adapter vos statuts à votre fonctionnement – l'élaboration d'un bulletin de paie – commercialité des associations – associations para-administratives – mise en œuvre de la procédure disciplinaire au sein d'une association.
- Formation communication : le courrier, image de marque de l'association
- Formation assurances : assurance des associations

Pour plus d'informations, contacter : Espace Associatif du Rhône, Immeuble le Drapeau, 26 rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon – tel 04 72 61 71 66 – inforhone@cg69.fr

Bioforce : « Comment s'orienter dans la Solidarité Internationale ? »

Bioforce organise des séances d'information sur la Solidarité Internationale dans différentes villes de France. En région Rhône-Alpes, elles auront lieu à Annecy, Chambéry, Grenoble, Lyon, Privas, Valence. Un guide

pratique sera distribué lors de ces réunions ; il peut être également commandé directement à Bioforce (prix : 9€)

Contact et inscriptions : Catherine Perez, tel 04 72 89 31 48, communication@bioforce.asso.fr - www.bioforce.asso.fr

PUBLICATIONS

Actes des Universités de Printemps – Vétérinaires Sans Frontières (VSF) / RESACOOP – 23 et 24 mars 2001 - « Nouveaux pouvoirs locaux, nouvelles coopérations »

Lors de ses Universités de Printemps 2001, VSF a choisi d'analyser les changements structurels en cours dans les pays du Sud (décentralisation et démocratisation) et leurs impacts sur les pratiques de coopération. A partir d'études de cas situées dans différents contextes (Mali, Haïti, Guatemala, Colombie, Bolivie, Roumanie), les échanges ont porté sur les rôles joués par les multiples acteurs du développement et les modes de coordination et de collaboration entre ces derniers. Le document, conçu comme un outil méthodologique, se compose des actes du séminaire et de fiches techniques élaborées à partir de celui-ci, présentés dans une pochette. Plusieurs types d'outils sont proposés afin d'apporter un éclairage sur les thèmes essentiels abordés : des espaces de concertation ; des méthodes et outils de réorientation des pratiques de développement face à la décentralisation au Sud ; la construction des partenariats ; l'Agence Française de Développement et sa politique de coopération ; des techniques d'animation de séminaires. Enfin, un lexique, une bibliographie, des coordonnées de personnes-ressources offrent également des pistes pour approfondir ou prolonger la réflexion.

Prix : 9,15 € (plus frais de port).

Pour commander ces actes : Service Documentation de VSF, Claire Margaron, 14 av. Berthelot, 69361 Lyon cedex 07. Email : doc@vsf-france.org

Rapport annuel sur la mise en œuvre de l'aide extérieure de la Commission européenne

Europeaid, l'Office de Coopération de la Commission européenne, chargé de gérer tous les stades de mise en œuvre des projets dans l'ensemble des zones géographiques du monde – à l'exception des pays candidats – a publié, courant 2001, son 1^{er} rapport annuel qui porte sur l'année 2000. Il comporte les 8 chapitres suivants : nouvelle gestion de l'aide extérieure (I), humanitaire, environnement et autres questions (II), Europe du Sud-Est : les Balkans (III), Europe de l'Est et Asie centrale (IV), Sud de la Méditerranée, Proche et Moyen-Orient (V), Afrique, Caraïbes, Pacifique (VI), Asie (VII), Amérique latine (VIII) et les tableaux financiers (IX).

Ce rapport est disponible sur Internet à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/reports/status_report_2001_fr.pdf

Traité de Nice

Vient de paraître l'édition brochée et in extenso du Traité de Nice, signé le 26 février 2001 et publié au Journal officiel des Communautés européennes du 10 mars 2001.

99 pages, 2001, Office des publications officielles des Communautés européennes, prix : 10 euros (65,60 FF).

En vente auprès du Bureau de vente pour la France, 26 rue Desaix, 75727 Paris cedex 15. Tel 01 40 58 77 31

– Fax 01 40 58 77 00 – Email : europublications@journal-officiel.gouv.fr

• RECHERCHE DE PARTENAIRES

Haïti, ville de Les Cayes

Les Cayes est une commune de 50 000 habitants située au Sud de la République de Haïti, c'est la troisième ville du pays. Elle est située en bord de mer, ce qui en fait un site privilégié pour les amoureux de l'océan. Les Cayes est pleine de jeunesse, pleine de vie et d'initiatives, une jeunesse qui a besoin de guides, de formateurs et d'éducateurs. L'association locale, l'IPDEC (Initiatives pour la Promotion et le Développement d'Espaces Culturels dans le sud) entend travailler dans ce sens. Elle a créé une bibliothèque qui compte actuellement plus de 400 inscrits ; elle n'a cessé de multiplier d'autres activités plus particulièrement chez les jeunes et les

enfants de la commune. C'est pourquoi l'association s'adresse aux structures de la région Rhône-Alpes pour entretenir un partenariat évoluant dans le secteur de la Culture et de l'Education.

Si vous êtes intéressés, contact : Fausler Ulysse, IPDEC, Angle des rues Néré Numa et Général Borgella, BP 164 – HT 8110 – Les Cayes – HAÏTI – Email : bdipdec@yahoo.fr

PROGRAMME DE FORMATION RESACOOOP, 1^e semestre 2002

Jeudi 14 mars 2002 : « Concevoir un micro-projet de solidarité internationale »

Concevoir un micro-projet de solidarité avec les populations de pays en développement, cela ne s'improvise pas. Un nombre croissant de groupes, d'associations, de mouvements de jeunes souhaite s'investir dans des actions de solidarité internationale. Si la générosité est toujours au rendez-vous, force est de constater que les projets manquent souvent de préparation et de réflexion, voire de prise en compte des situations locales.

Le but de la formation est de permettre aux participants :

- d'acquérir une méthode et des outils dans la conception d'un micro-projet
- d'acquérir des éléments de méthodologie pour monter un dossier de cofinancement
- de connaître les programmes en direction des jeunes (Défi-jeunes, JSI et VVV/SI)

Cette formation s'adresse en priorité à un public de **jeunes** (- 28 ans), soit à titre individuel, soit à travers des structures, qui souhaitent s'engager dans un projet de coopération et de solidarité internationale.

Horaires : 9 h à 18 h.

Intervenante : Juliette GATIGNON (Agence des micro-projets, Guilde européenne du Raid).

Tarifs : **30 €** pour les individuels et **50 €** pour les structures (repas libre)

Jeudi 11 avril 2002 : « Monter un dossier de cofinancement »

La recherche de fonds constitue souvent un véritable parcours du combattant pour de nombreuses organisations de coopération internationale. Si la collecte de fonds privés reste essentielle, il est souvent nécessaire, dès que les projets atteignent une certaine dimension, de faire appel aux financeurs publics.

Cette session de formation s'adresse avant tout aux organisations **n'ayant pas ou peu d'expérience** en la matière et qui souhaitent acquérir des éléments de méthodologie pour monter un dossier de cofinancement d'un projet.

A travers l'alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, cette formation doit permettre d'explicitier ce que recouvre la notion de cofinancement et d'appréhender les différences qui séparent un dossier de présentation de projet d'un dossier de cofinancement, ceci en s'appuyant sur l'exemple des modalités de cofinancement du Ministère des Affaires étrangères.

Horaires : 10 h à 17 h (repas prévu)

Intervenante : Rose-Marie DI DONATO (RESACOOOP)

Tarifs (repas compris) : 60 € pour les structures et 30 € pour les étudiants.

Jeudi 25 avril 2002 : « Etablir un budget de cofinancement »

Cette séance s'adresse également aux organisations **n'ayant pas ou peu d'expérience** en matière de recherche de cofinancements publics.

Elle permet de traiter de manière plus approfondie les éléments budgétaires d'un dossier de cofinancement. Elle s'inscrit dans le prolongement de la formation 1. Essentiellement basée sur des exercices pratiques conçus à partir des modalités de cofinancement du Ministère des Affaires étrangères, elle doit permettre d'établir un budget de financement cohérent avec le projet et de le convertir facilement en budget de cofinancement, tout en explorant les subtilités des financeurs publics.

Date : de 10 h à 17 h (repas prévu)

Intervenante : Rose-Marie DI DONATO (RESACOOOP)

Tarifs (repas compris) : 60 € pour les structures et 30 € pour les étudiants.

N.B. : Les formations des 11 et 25 avril sont complémentaires.

Comité de rédaction :

Rose-Marie Di Donato

Corinne Lajarge

Antonio Silveira

Isabelle Taine

RESACOOOP

30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon

Tel : 04 72 77 87 67

Fax : 04 72 41 99 88

E-mail : mail@resacoop.org

Site Web : <http://www.resacoop.org>